



## COMMUNE DE WEMMEL

Conseil communal Jeudi 28 février 2013

### Décisions

[www.wemmel.be](http://www.wemmel.be)

Application de l'article 252 du décret communal

**Présents :** **Monique Van der Straeten**, présidente du Conseil communal,  
**Walter Vansteenkiste**, bourgmestre faisant fonction  
**Marcel Van Langenhove**, **Bernard Carpriau**, **Christine Lemmens**, échevins  
**Jan Verhasselt**, **Herman Vander Voorde**, **Didier Noltinx**, **Roger Mertens**,  
**Raf De Visscher**, **Jacqueline Moreau**, **Roberto Galluccio**, **Jeannine Sarels**,  
**Robert De Lille**, **Alain Stubbe**, **Thierry Mombeek**, **Koen Weemaes**, **Wies**  
**Herpol**, **Steve Goeman**, **Monique Froment**, **Veerle Haemers**, **Cynthia Kiss**,  
**Michèle Laemont**, **Vincent Jonckheere**, conseillers  
**Katrien De Taeye**, secrétaire communale.

**Excusés :** **Christian Andries**, échevin

---

La séance du Conseil communal est déclarée ouverte par la présidente à 19h30.

### SÉANCE PUBLIQUE

1. Approbation du procès-verbal du conseil communal du 15 janvier 2013 : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
2. Prise en connaissance de la décision du 24/01/2013 de la députation permanente du Brabant flamand : validation des élections des membres du Conseil de police : il en est pris connaissance.
3. Approbation du règlement d'ordre intérieur du Conseil communal : la secrétaire communale commente ce point. Un amendement est introduit en cours de séance, à savoir :
  - art. 11 §5 : les conseillers peuvent obtenir copie des actes et pièces relatifs à l'administration de la commune *visés au §4*.Les conseillers adressent leur demande *par e-mail au Collège des Bourgmestre et Echevins*.
  - art. 39 §1<sup>er</sup> : un président *avec voix consultative* qui est élu par le Conseil communal.Ces amendements sont approuvés À L'UNANIMITÉ.  
Le règlement est approuvé À L'UNANIMITÉ.
4. Définition de la notion de gestion administrative : le bourgmestre faisant fonction commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
5. Dispense d'obligation de visa pour certaines opérations de gestion administrative : le bourgmestre faisant fonction commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.

6. Adaptation du règlement-rétribution pour les enquêtes publiques sur les demandes de permis de construire et les demandes de lotissements voté au Conseil communal du 17 décembre 2012 : le bourgmestre faisant fonction commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
7. Prise en connaissance du courrier du 21/01/2013 de l'Agentschap Binnenlands Bestuur concernant la suspension par le gouverneur de la décision du Conseil communal du 22/11/2012 instaurant une taxe sur la publicité affichée sur les véhicules circulant sur la voie publique et décision de retrait : le bourgmestre faisant fonction commente ce point. Il en est pris connaissance et la décision de retrait est approuvée À L'UNANIMITÉ.
8. Cahier des charges pour la conclusion d'emprunts – investissements de l'année 2012 : le bourgmestre faisant fonction et l'échevin Carpriau commentent ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
9. Modification de la composition de la cellule communale de sécurité : le bourgmestre faisant fonction commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
10. Règlement pour l'utilisation de caméras et mise en place de la vidéosurveillance : le bourgmestre faisant fonction commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
11. Organisation des classes de neige à l'école communale néerlandophone : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
12. NGBS + FGBS – Approbation du règlement électoral pour la délégation des parents : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
13. NGBS + FGBS – Approbation du règlement électoral pour la délégation du personnel : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
14. FGBS : Révision de la capacité maximale d'accueil de l'école communale francophone : l'échevin Carpriau commente ce point. Une correction est proposée pour l'article 1<sup>er</sup> : 75 élèves en troisième maternelle : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
15. FGBS : Modification du règlement scolaire de l'école communale francophone de Wemmel : l'échevin Carpriau commente ce point : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
16. Approbation : cérémonies de mariages en dehors de la maison communale : est approuvé À L'UNANIMITÉ.
17. Création et composition de la commission du Conseil communal relative aux finances/BBC/politique de collaboration intercommunales : il est proposé de limiter cette commission du Conseil communal aux finances et BBC. La politique de collaboration des intercommunales sera confiée à une autre commission à créer. Cet amendement est approuvé À L'UNANIMITÉ.

Pour la LB, Robert De Lille et Michèle Laemont sont proposés comme candidats.

Pour la LW, Koen Weemaes et Steve Goeman sont proposés comme candidats.

Cynthia Kiss (UF) est membre avec voix consultative.

Vincent Jonckheere est élu par vote secret en tant que président avec voix consultative de la commission finances/BBC, par 24 voix pour.

En séance publique et par vote secret, il est procédé comme suit au vote sur les points 18 à 28 inclus :

18. I.W.V.B. : désignation d'un représentant pour l'A.G.E. du 25/03/2013 : Herman Vander Voorde : 21 voix pour  
Cynthia Kiss : 1 voix pour  
2 votes nuls  
Herman Vander Voorde est désigné comme représentant.

19. I.W.V.B. : - désignation d'un candidat administrateur : Steve Goeman est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.  
- désignation d'un candidat administrateur avec voix consultative : Robert De Lille est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.
20. Service de prévention commun Haviland : désignation d'un représentant à l'organe de gestion : Thierry Mombeek est désigné par 24 voix pour.
21. Haviland : - désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale (21/03/2013) :  
Monique Froment : 21 voix pour  
Cynthia Kiss : 1 voix pour  
2 votes nuls  
Monique Froment est désignée comme représentante.  
- désignation d'un candidat administrateur : Thierry Mombeek est désigné par 24 voix pour.
22. Haviland (déchets – traitement des déchets encombrants) : désignation d'un membre à la commission consultative : l'échevin de l'environnement est désigné par 23 voix pour et 1 vote nul.
23. VIVAQUA :  
- désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Roberto Galluccio est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.  
- désignation d'un candidat administrateur : Herman Vander Voorde est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.  
- désignation d'un candidat commissaire : Roberto Galluccio est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.  
- désignation d'un représentant pour le comité de concertation régional flamand : Jan Verhasselt est désigné par 23 voix pour et 1 contre.
24. Havicrem :  
- désignation d'un mandataire à l'Assemblée Générale Extraordinaire : Roberto Galluccio est désigné par 21 voix pour, 1 abstention et 2 votes nuls.  
- désignation d'un remplaçant à l'Assemblée Générale Extraordinaire : Jacqueline Moreau est désignée par 22 voix pour, 1 contre et 1 vote nul.  
- candidat au Conseil d'administration : Jan Verhasselt est désigné par 23 voix pour et 1 contre.
25. Vereniging Vlaamse Steden en Gemeenten :  
- désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Wies Herpol est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.  
- désignation d'un remplaçant à l'Assemblée Générale : Raf De Visscher est désigné par 22 voix pour et 2 votes nuls.
26. Vereniging openbaar groen vzw :  
- désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Jacqueline Moreau est désignée par 23 voix pour et 1 abstention.  
- candidat au Conseil d'administration : Jacqueline Moreau est désignée par 23 voix pour et 1 abstention.
27. Regionaal Landschap Groene Corridor vzw :  
- désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : Robert De Lille est désigné par 23 voix pour et 1 abstention  
- candidat au Conseil d'administration : Robert De Lille est désigné par 23 voix pour et 1 abstention.

28. OVSG : désignation d'un représentant à l'Assemblée Générale : l'échevin de l'enseignement est désigné par 23 voix pour et 1 vote nul.

## **QUESTIONS ORALES DES CONSEILLERS COMMUNAUX**

### **Conseiller Noltinx**

1. S'interroge sur la manière dont Eandis a réalisé les différents travaux sur le territoire de Wemmel : les plannings n'ont pas été respectés et la réfection des trottoirs a été mal faite.

L'échevin Carpriau répond que plusieurs réunions ont été organisées avec Eandis pour aborder cette problématique. Les trottoirs seront cependant réparés correctement.

L'échevin Van Langenhove ajoute qu'il ne manquera pas d'aborder ce dossier lors de la prochaine réunion de l'IBG.

Le bourgmestre Vansteenkiste explique qu'un agent sera engagé pour le Service Technique afin de superviser le déroulement des travaux.

2. Se renseigne sur l'ampleur du stock de sel de déneigement restant et demande si les dégâts à la voirie ont été évalués.

L'échevin Carpriau et l'ingénieur Wim Verdoodt répondent qu'il reste 30 tonnes en stock et que les gardiens de la paix transmettent systématiquement les dégâts à la voirie au Service Technique.

3. Demande si les résultats de l'action sur le port de la ceinture de sécurité sont déjà connus.

Le bourgmestre Vansteenkiste répond que ces résultats ne sont pas encore connus mais qu'ils seront probablement communiqués à l'occasion du prochain collège de police.

### **Conseiller Weemaes**

Demande pourquoi le Collège ne participe pas à l'action « Earth Hour » le 23/3. Il s'agit d'une campagne annuelle du WWF contre les changements climatiques. S'il est préférable de ne pas éteindre les lumières pour des raisons de sécurité, on aurait peut-être pu penser à d'autres actions, par exemple encourager les conseillers communaux et le personnel à se rendre à la maison communale à pied ou à vélo, diminuer le chauffage, servir dans les écoles des repas ayant une faible empreinte sur l'environnement, etc.

Le bourgmestre Vansteenkiste répond que c'est en effet une bonne idée.

La présidente du Conseil communal propose que tous les conseillers donnent l'exemple en se rendant au prochain conseil communal à pied ou à vélo.

### **Conseiller De Visscher**

1. Demande des explications au sujet du droit d'inscription dans les écoles libres et les écoles communales.

L'échevin Carpriau répond que le décret relatif aux inscriptions a été adapté et que la commune s'y est déjà conformée en octobre.

Ce n'est pas le cas des écoles libres.

Dans le bulletin d'information communal, cette distinction n'a cependant pas été faite.

2. Demande quand le budget 2013 sera prêt.

Le bourgmestre Vansteenkiste et l'échevin Carpriau répondent qu'il sera certainement prêt d'ici le prochain conseil communal du 28/3.

Cette liste est disponible pour consultation à la maison communale – Avenue Dr. H. Follet 28 à 1780 Wemmel, tous les jours ouvrables de 8h30 à 11h30, et ce jusqu'au 29 mars 2012.

Wemmel, le 15 mars 2013

Par ordonnance :  
La Secrétaire  
(s) K. DE TAEYE

La Présidente  
(s) M. VAN DER STRAETEN